

## Avis sur le projet de SAGE Alagnon

Délibération n°17-79-CS

Date de la convocation : 7 septembre 2017

Le Comité Syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Georges ASSEZAT (SICALA Haute-Loire)
- M. Patrick BAGOT (Conseil départemental du Cher)
- M. Christian BARLE (SICALA de la Nièvre)
- M. Jean-François BARNIER (Saint-Etienne Métropole) représenté par M. Jean-Pierre BERGER
- M. Fabrice BOIGARD (Conseil départemental d'Indre-et-Loire)
- M. Jean-Paul BOISNEAU (Conseil départemental du Maine-et-Loire)
- M. Jacques CHEVTCHENKO (Tours Métropole Val de Loire)
- M. Louis DE REDON (Conseil départemental du Loir-et-Cher)
- M. Alain DESSERT (Moulins Communauté)
- M. Christian DUMAS (Conseil régional du Centre-Val de Loire)
- M. Daniel FRECHET (Roannais Agglomération)
- Mme Cécile GALLIEN (SICALA Haute-Loire)
- Mme Christiane JODAR (Conseil départemental de la Loire)
- Mme Djamila KAOUES (Ville de Vierzon)
- M. Didier LAVILLE (Clermont Communauté)
- M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE (Ville de Montluçon)
- Mme Nadine RIVET (Conseil départemental de la Haute-Vienne)
- Mme Nathalie ROUSSET (Conseil départemental de la Haute-Loire)
- M. Bernard SAUVADE (Conseil départemental du Puy-de-Dôme)
- M. Rémy VIROULAUD (Ville de Limoges)

- Mme Stéphanie ANTON (Ville d'Orléans) à M. Jean-Pierre BERGER
- M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole) à M. Rémy VIROULAUD
- Mme Carole CHENUET (Conseil départemental de Saône-et-Loire) à Mme Nadine RIVET.
- M. Christian CHITO (Conseil départemental de l'Allier) à M. Bernard SAUVADE
- Mme Isabelle DEVAUX (Saumur Loire Développement) à M. Jacques CHEVTCHENKO
- M. Benoit FAUCHEUX (Conseil régional Centre-Val de Loire) à M. Christian DUMAS
- M. Fabien GENET (SICALA Saône-et-Loire) à M. Georges ASSEZAT
- M. Laurent GERAULT (Conseil régional Pays de la Loire) à M. Daniel FRECHET
- M. Michel JOUBERT (Conseil départemental de la Haute-Loire) à Mme Nathalie ROUSSET
- M. Jérémie LACROIX (Conseil départemental de la Loire) à Mme Christiane JODAR
- Mme Catherine LHÉRITIER (Conseil départemental du Loir-et-Cher) à M. Louis DE REDON
- Mme Aurélie MAILLOLS (Conseil régional Occitanie) à M. Didier LAVILLE
- M. Gérard MALBO (Conseil départemental du Loiret) à M. Fabrice BOIGARD
- M. Gabriel MAQUIN (Ville de Vichy) à M. Alain DESSERT
- M. André MARCHAND (Conseil départemental de Maine-et-Loire) à M. Jean-Paul BOISNEAU
- M. Louis-François MARTIN (Agglomération de Nevers) à M. Christian BARLE
- M. Eric MESEGUER (Ville de Bourges) à M. Pierre-Antoine LEGOUTIERE
- M. Bernard PALPACUER (Conseil départemental de la Lozère) à Mme Cécile GALLIEN
- M. Eric PROVOST (CARENE) à Mme Djamila KAOUES
- M. Jean-Luc RIGLET (Conseil départemental du Loiret) à M. Patrick BAGOT

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,
- vu le courrier de la Présidente de la CLE en date du 6 août 2017, sollicitant l'avis de l'Etablissement public Loire sur le projet de SAGE Alagnon,

**décide**

**Article un**

De charger le Président de transmettre à la Présidente de la CLE du SAGE Alagnon les observations émises par l'Etablissement sur le projet de SAGE et formalisées dans la note jointe.

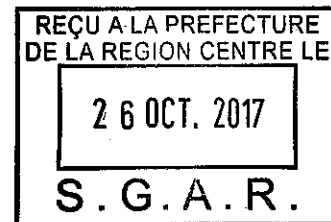
**Le Président  
de l'Etablissement public Loire**

**Daniel FRECHET**

Date de transmission  
à la préfecture : **26 OCT. 2017**

Date d'affichage : **27 OCT. 2017**

Certifié exécutoire : **27 OCT. 2017**



**N° 0737**

